

◀ Une politique éducative qui va tout droit dans le platane ! ▶

Déclaration liminaire de l'union syndicale Solidaires et de la fédération SUD éducation au GSE du 19 octobre

Depuis la rentrée, la colère gronde chez les travailleurs/ ses du privé comme du public, les retraité-es, les chômeur-e-s, les précaires et autres fainéant-e-s de tout poil. Les mouvements sociaux, les grèves et les manifestations se succèdent contre la politique menée par le gouvernement.

Loi Travail XXL : Contre les droits des travailleurs/euses

Depuis le 12 septembre et aujourd'hui en cette nouvelle journée de grève, un mouvement d'ensemble s'est initié pour résister à l'attaque par Ordonnance contre les droits des travailleurs/euses. Un coup de force anti-démocratique pour mettre en place une prétendue réforme du Travail, qui vise à une seule chose ramener les travailleurs au XIXe siècle et les livrer à la main mise du patronat.

Le gouvernement veut faire croire que cette réforme est nécessaire, que la dégradation des conditions de travail, la disparition de la médecine du travail, des CHSCT seraient le moyen de créer des emplois.

Nous affirmons que face à la régression sociale, aucune négociation n'est possible. Nous revendiquons un Code du Travail protecteur pour les salarié-e-s, un partage du temps de travail seul à même de résoudre la question du chômage. La loi Travail XXL concerne toute la société dans sa logique, la fin de la hiérarchie des normes, la place laissée aux accords d'entreprise, tout va dans le sens de la dérégulation que le MEDEF appelle de ses vœux.

En matière de régression sociale, la fonction publique n'est pas non plus épargnée.

La fonction publique en ligne de mire

C'est pourquoi ses agent-e-s étaient massivement en grève le 10 octobre contre la politique de ce gouvernement qui lamine leurs droits en revendiquant :

- L'abandon de son objectif destructeur de 120000 suppressions d'emplois qui ne repose que sur des données comptables.
- L'abandon du rétablissement du jour de carence.
- Une véritable mesure de compensation pérenne de la CSG assortie d'un gain réel de pouvoir d'achat à l'instar de ce qui est mis en place pour les salarié-e-s du secteur privé.
- De véritables augmentations salariales pour l'ensemble des agent-e-s.

En lieu et place de mesures d'austérité qui dégradent les services publics, le gouvernement doit donner aux agent-e-s et aux services les moyens d'un véritable service public à la hauteur des besoins de la population.

Dans cette entreprise de démantèlement des services publics, le gouvernement bénéficie de quelques soutiens acquis à cette doctrine qui érige en règle absolue la réduction de la dépense publique et de l'austérité.

Les enseignant-e-s, ces fainéant-es !

Parmi eux, la cour des comptes, qui dans son dernier rapport, n'est pas en reste en ce qui concerne les enseignant-e-s dont elle remet en cause la gestion en réclamant « des contreparties dans les conditions d'exercice du métier d'enseignant-e-s » comme par exemple augmenter le temps de travail en l'annualisant, en renforçant les pouvoirs des chef-fe-s d'établissement, et en développant la bivalence et le recrutement sur poste à profil.

Ce document a été accueilli positivement par le ministre de l'Éducation Nationale, qui a affirmé dans un communiqué qu'il viendrait « nourrir la réflexion actuelle en matière de ressources humaines dans l'Éducation nationale ». Vu l'absence de création de postes prévus pour le secondaire pour la prochaine rentrée, cet accueil positif du ministre n'est guère étonnant.

Si des dysfonctionnements existent, les « solutions » proposées par la Cour des comptes vont toujours dans le même sens : appliquer des logiques managériales au service public et casser les droits des salarié-e-s déjà largement à l'oeuvre à l'éducation nationale. Des solutions qui à n'en pas douter séduisent ce gouvernement qui s'inscrit dans les mêmes logiques.

Une rentrée de plus dans l'austérité

Pourtant sur le terrain, on est loin des constats de la cour des comptes et l'abondance de moyens dénoncée par elle, n'est pas vraiment au rendez- vous.

En effet, cette rentrée a été une nouvelle fois l'occasion de le constater et ce malgré les promesses de campagne de la priorité à donner à l'éducation. Des dysfonctionnements ont eu lieu dans de nombreux établissements notamment dans le secondaire : manque de personnels, professeur-e-s non nommé-e-s ou pas remplacé-e-s, classes surchargées, AVS et personnels d'aide à la direction licencié-e-s.

Cette vague de licenciement massif des personnels en CUI est un véritable scandale !

Fin des contrats aidés : titulariser les précaires

Cela va enfoncer encore davantage des personnels déjà en situation de grande précarité !

En effet si la fin de la précarité a pu apparaître comme une lueur d'espoir pour les personnels en contrats aidés, la lueur s'est rapidement éteinte quand les licenciements sont tombés suite à la suppression des contrats aidés. Aucune solution n'a été et n'est proposée aux collègues qui ont perdu ou vont perdre leur emploi.

L'État vient de mener un vaste plan social qui ne dit pas son nom, et ce sans « a minima » les conditions accompagnant un plan social : quelles sont les solutions proposées aux collègues qui ont perdu leur emploi ? Aucune.

Près de 20000 AVS se sont ainsi trouvées remerciées du jour au lendemain juste avant la rentrée de septembre, trop d'élèves se sont donc retrouvé-e-s à devoir faire leur rentrée sans personnel pour les accompagner alors que les MDPH avaient prescrit des AVS. Les promesses du candidat Macron étaient de ne pas laisser un élève en situation de handicap sans AVS, c'est raté !

Nous demandons à ce que les AVS licencié-e-s, soient immédiatement réembauché-e-s sous statut d'AESH en CDD de droit public avant création d'un corps dans la Fonction Publique. Nous avons déjà vu arriver dans certains établissements des services civiques pour remplacer des CUI-AVS. L'éducation nationale compte-t-elle exploiter à moindre frais des jeunes gens sans aucune formation pour s'occuper d'élèves en situation de handicap, déconsidérant encore un peu plus le travail accompli par les AESH et AVS ?

Le fonctionnement des écoles se trouve perturbé également par le licenciement des aides à la direction. Alors qu'il existe un corps d'agent-e administratif/ve, ces personnels qui font le travail pour aider les directeurs et directrices d'école à l'administration de l'école sont nécessaires donc un plan de titularisation doit être mis en place pour ces personnels.

Nous revendiquons le réemploi des personnels qui effectuent ces missions sous un statut de titulaire qui les protège, assure leur stabilité dans les équipes ainsi qu'un véritable droit à la formation.

Grèves et manques de moyens

De nombreux établissements se sont mis en grève à la rentrée pour exiger des moyens décentes pour pouvoir enseigner dans de bonnes conditions. On ne compte plus les établissements où il manque un-e CPE où il manque des moyens pour alléger les classes trop chargées. Les établissements de l'éducation prioritaire se sont particulièrement mobilisés. Avec la sortie des lycées anciennement ECLAIR de l'éducation prioritaire, qui se voient couper les moyens d'éducation prioritaire, on ne peut que constater une dégradation des conditions d'étude des élèves et des conditions de travail des personnels.

Il semble pourtant que ce nouveau ministère ait choisi d'ignorer leurs revendications et que les classements des lycées en éducation prioritaire avec les conditions qui les accompagnent ne soient pas plus à l'ordre du jour que pour le gouvernement précédent.

Ce que les personnels de ces établissements qui sont mobilisé-e-s depuis plus d'un an ne manqueront pas d'apprécier et qui à n'en pas douter renforcera leur détermination.

CP à 12 c'est de la com'

A cela s'ajoutent plusieurs réformes décidées à la hâte sans concertation des personnels à la fin du mois de juin et qui mettent sur le terrain les personnels en difficulté.

C'est le cas la mise en œuvre des CP à 12 en REP+ sans moyen supplémentaire et sans objectif clair quant à leur mise en œuvre. Il n'y a, à ce jour, toujours aucun texte de cadrage pour cette mesure qui aurait au moins nécessité la consultation du CSE.

Les collègues sont allé-e-s d'ordre en contre-ordre sans plus savoir ce qu'il convenait de faire et ce sans aucune prise en compte des conditions matérielles et des locaux disponibles dans chaque école.

Cette mesure a également eu des incidences sur le droit à la formation continue des personnels, puisque dans certaines académies une partie des collègues qui souhaitaient préparer le CAPPEI en suivant la formation se sont vu-e-s refuser au dernier moment leur départ en formation, pour pouvoir permettre la mise en place des CP à 12 élèves.

Les PDMQDC et les remplaçant-e-s ont été déplacé-e-s d'office. Les droits des personnels en matière d'affectation ont ainsi été bafoués. C'est aussi le cas des répartitions des postes prévues dans les cartes scolaires et de leur contrôle par les instances représentatives des personnels.

Cette opération de communication, qui présente ce dispositif comme une panacée garantissant la réussite des élèves, met surtout les enseignant-e-s de CP en REP+ sous pression. Cette injonction de réussite à 100% ne tient pas compte des facteurs sociaux.

Diviser les classes de CP en deux ne va pas miraculeusement diviser les difficultés des élèves les plus fragiles dont la scolarité ne s'arrête pas, rappelons- le à la classe de CP !

Cette mesure vise surtout à dissimuler le manque de moyens réels de prévention et de prise en charge des difficultés. Cela supposerait notamment des RASED complets en nombre suffisant, une médecine scolaire digne de ce nom, une formation initiale et continue à la hauteur des besoins et une réflexion sur les pratiques pédagogiques.

C'est pourquoi SUD éducation revendique la baisse générale des effectifs pour toutes les classes et plus de professeur-e-s des écoles que de classes dans toutes les écoles avec le respect du choix des équipes pédagogiques concernant la répartition des élèves et la constitution des classes.

Par ailleurs, vu le grand n'importe quoi autour de la mise en œuvre des CP à 12 nous nous interrogeons sur les capacités réelles du ministère à étendre cette mesure aux CP en REP et aux CE1 REP+ et REP surtout avec des annonces de créations de postes insuffisantes pour la prochaine rentrée.

Une offensive idéologique

Nous pensons que l'école mérite mieux que cette offensive idéologique qu'est en train de mener ce gouvernement.

Les mesures d'austérité budgétaire et les contre réformes ne répondent en aucun cas aux besoins des élèves ou à l'impératif d'amélioration de la qualité du service public d'éducation. Elles répondent à des objectifs de rentabilité, d'économies, d'adaptation au modèle de gestion des personnels (rebaptisés « ressources humaines ») du privé et de mise au pas du monde enseignant.

Des changements, il en faut... mais pas ceux- là !

La situation est catastrophique : gel des créations de postes (malgré la hausse du nombre d'élèves), sureffectifs dans les classes, conditions de travail dégradées, gel des salaires, mauvais fonctionnement des CHSCT, absence de médecine du travail...

Pour SUD éducation et l'union syndicale Solidaires, des changements il en faut mais pas ceux- là.

À l'inverse, nous revendiquons des créations de postes à hauteur des besoins, des effectifs réduits dans les classes, une augmentation des salaires, des moyens pour le fonctionnement des CHSCT et la création d'une véritable médecine du travail dans l'Éducation Nationale.

Ainsi, au lieu de ressortir les mêmes recettes austéritaires éculées, le gouvernement ferait bien de se demander quel est le coût pour la société d'une école inégalitaire, à deux vitesses, quel est le coût du mal-être des personnels, de la souffrance au travail.